

Soissons, le 24 mai 2023

DOSSIER DE PRESSE

Construction de 15 logements locatifs

Le mercredi 24 mai à 11 heures,

Ce projet se situe sur la rive gauche de l'Aisne dans le quartier de Saint-Waast à Soissons. 15 logements ont été construits à l'angle des rues Leroux et Porte de Crouy. Sur cette friche, un diagnostic archéologique montrant la présence de vestiges a permis la découverte d'une nécropole romaine d'environ 180 sépultures. S'en est suivi un travail de déconstruction préparatoire à la construction de ce programme de logements individuels et collectifs destiné aux familles et aux jeunes actifs. Construire du neuf, c'est construire des logements modernes, durables et innovants.

DESCRIPTION DU PROJET



Le programme

Construction de 15 logements autour d'une cour urbaine sécurisée par un portillon et un portail.

Le site présente :

- 10 logements individuels en duplex : 7 type 4 (d'environ 87 m²) et de 3 type 5 (d'environ 100 m²), dont 7 logements PLUS (5 T4 et 2 T5) et 3 logements PLAI (2 T4 et 1 T5)
- 5 logements collectifs de 2 type 3 (d'environ 71 m²) et de 3 type 2 (d'environ 60 m²), dont 3 logements PLUS (1 T3 et 2 T2) et 2 logements PLAI (1 T3 et 1 T2)
- Chaque T4 individuel a un garage avec accès direct au logement
- 3 garages fermés dans la cour pour les 3 T5
- 2 garages fermés dans le collectif pour les T2 et T3
- 3 places de stationnement pour les T2 et T3, dont une destinée aux Personnes à Mobilité Réduite)
- 1 local vélo et 1 local poubelles pour le collectif

Le calendrier

Démarrage du chantier : OS le 4 NOVEMBRE 2019

Durée des travaux : délais originel 14 mois de travaux

Livraison : Réception de travaux 4 AVRIL 2022

Mise en location : SEPTEMBRE 2022

Architecte : Cabinet d'architecture POUGET – DELASALLE de SOISSONS

Bureau d'études Voiries et Réseaux Divers (VRD) : Société d'Architecture et d'Urbanisme POUGET-DELASALLE (Soissons), AREA (Soissons) pour les VRD et les espaces verts.

Les équipements spécifiques des logements

Les 10 logements individuels et le logement n°3/001 du bâtiment collectif sont accessibles et adaptables aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Pour faciliter le quotidien des locataires, l'ensemble des logements est équipé de domotique :

- Volets roulants électriques avec commande centralisée
- Barres de maintien et relevage dans les salles de bain et les toilettes,
- Bacs à douche extra-plat (sauf pour les logements individuels situés en R+1, qui sont équipés d'une baignoire).

La performance énergétique

Les logements sont conformes à la réglementation thermique 2012 (RT 2012). Les logements disposent d'équipements modernes et performants :

- Une chaudière individuelle gaz murale à condensation qui assurera le chauffage et l'eau,
- Des radiateurs aciers avec robinets thermostatiques,
- Un thermostat d'ambiance numérique programmable,

- Une VMC individuelle et collective simple flux hygroréglable de type B, Pompe de relevage sur le réseau d'eaux pluviales,
- Mise en place de Panneaux photovoltaïques en auto-consommation sur le toit des logements.

Coût de l'opération : 3 415 158 € TTC

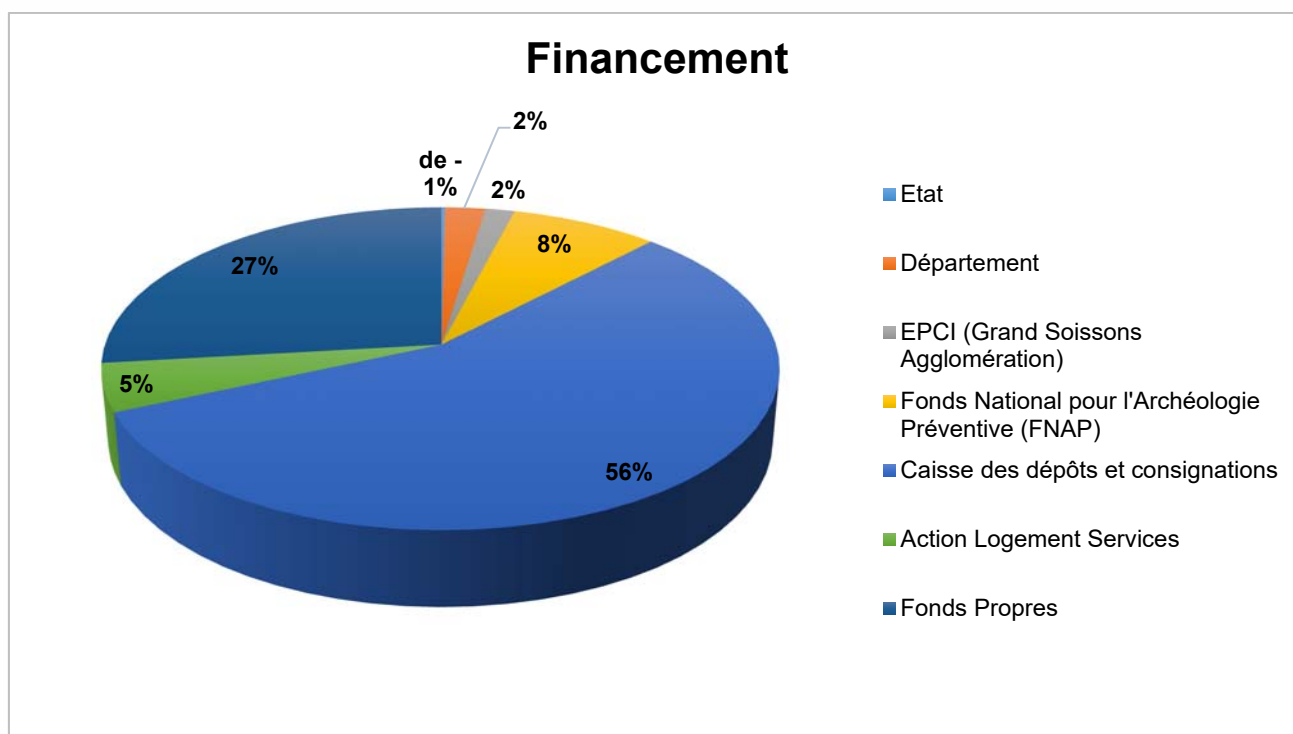
➤ Subventions : 453 044 €

Etat	7 500 €
Département	82 500 €
EPCI (Grand Soissons Agglomération)	60 000 €
Fond National pour l'Archéologie Préventive (FNAP)	303 044 €

➤ Emprunts : 1 959 476 €

Caisse des Dépôts et Consignations	2 101 912 €
Action Logement	180 000 €

➤ Fonds propres : 680 229 €



Un programme de plus de 3 415 158 € TTC millions d'euros, c'est autant d'argent public investi pour notre territoire.